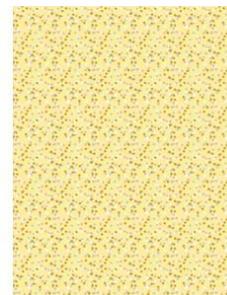


FICHE PRODUIT FDA746O

décopatch 

Référence	FDA746O
Désignation	746 - Pochette 20 feuilles DécoPatch
Marque	DécoPatch
Couleur	Jaune
Format extérieur	30x40cm
Dim. pièce (Lxlxh)	300 x 210 x 2 mm
Volume pièce	0,126 dm ³
Poids pièce	55 g
Nombre d'unité par paquet	1
Dim. paquet (Lxlxh)	300 x 210 x 2 mm
Volume paquet	0,126 dm ³
Poids paquet	65 g
EAN paquet	3609511207464
Nombre d'unité par carton	100
Dim. carton (Lxlxh)	350 x 230 x 225 mm
Volume carton	18,113 dm ³
Poids carton	6 905 g
EAN carton	3609512207463
Nombre d'unité par palette	6600
Dim. palette (Lxlxh)	1200 x 800 x 1490 mm
Volume palette	1 430,4 dm ³
Poids palette	477 730 g



PAPIER MULTI-SURFACES : Le papier DécoPatch épouse parfaitement la forme de tous les objets (planes ou irrégulières) et sur toutes les matières (papier mâché, bois, plastique, fer, verre, polystyrène, métal, terre cuite, céramique, liège.).

FINITION PARFAITE : Très facile à appliquer grâce à sa finesse et à sa résistance une fois encollé, le papier DécoPatch est l'unique papier à donner un aspect lisse et l'illusion d'une peinture à vos réalisations !

ÉCOLOGIQUE : DécoPatch vous permet de redonner vie à un vieux meuble, moderniser des trésors chinois, imaginer un objet original pour un anniversaire, un mariage.

TECHNIQUE SIMPLE : déchirez ou découpez quelques morceaux de papier DécoPatch d'environ 2x2 cm - Appliquez le vernis-colle PaperPatch (non fourni) sur le support à décorer. Déposez un morceau de papier sur la surface encollée et mettez une deuxième couche de vernis-colle par-dessus. Répétez l'opération en superposant les morceaux de papier jusqu'à ce que l'objet soit totalement ou partiellement recouvert.

UN PAPIER TOUTES GÉNÉRATIONS : Enfants de plus de 5 ans ou adultes, novices ou expérimentés, la technique DécoPatch s'adapte à tous les âges et à tous les niveaux ! Fabriqué en France : DécoPatch est une marque française appartenant au groupe Clairefontaine Rhodia. Nous vous proposons des produits qualitatifs pour la customisation, la décoration et les loisirs créatifs.